



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg, le 14 Septembre 2020

REÇU  
Par M<sup>lle</sup> Christian, 08:26, 14/09/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche au sujet du Luxembourg Science Center.

Le Luxembourg Science Center (LSC) est un centre de sensibilisation et de découverte des sciences et technologies et vise à promouvoir les métiers MINT.

Dans ce contexte, nous voulons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Qui est le porteur du projet et quelle est la structure juridique à la base du LSC ?
- Quelle est la participation de l'État et la nature de son implication ?
- Est-ce que l'État est propriétaire des terrains sur lequel est installé le LSC ?
- Y a-t-il des agents de l'État qui sont détachés ou attachés au LSC ?
- Comment le financement est assuré et quelle est la part des différents partenaires (s'il y en a plus qu'un) ?
- Quel est le coût total des investissements réalisés et la ventilation en fonction des apports différents jusqu'à présent et quel a été le budget initial ?
- Quels investissements futurs sont encore envisagés ?
- Quelle est rôle de la participation de l'État et est-ce que la Ville de Differdange s'est impliquée financièrement ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Martine Hansen

Marc Spautz

Députés

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 2808 des Députés Martine Hansen et Marc Spautz**

Le porteur du projet « Luxembourg Science Center » (LSC) est l'association « Luxembourg Science Center - Groussgasmachinn a.s.b.l. » fondée en 2007.

L'État participe au financement du LSC au moyen de conventions conclues entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et l'association « Luxembourg Science Center - Groussgasmachinn a.s.b.l. » (ci-après « association LSC ») ainsi qu'à travers les aides financières relatives aux coûts d'investissement concernant l'aménagement du LSC et l'acquisition des stations expérimentales. Celles-ci sont financées par le biais du fonds spécial pour le financement des infrastructures d'enseignement privé et des infrastructures socio-familiales.

Les frais de fonctionnement de l'association LSC sont inscrits aux dépenses générales du budget du MENJE libellé « Promotion des sciences et des technologies auprès des jeunes », le budget 2020 prévoyant une somme de 3 055 000 euros. Ces frais couvrent une partie des frais de fonctionnement en incluant les frais de personnel.

La Fondation Léierbud (anc. École Professionnelle de Differdange) est propriétaire de l'immeuble (terrain et bâtiment) dans lequel est installé le LSC. La fondation est devenue propriétaire du prédit immeuble en vertu d'un acte de constitution en date du 21 septembre 1978. Un contrat de bail entre la Fondation Léierbud et le LSC pour la mise à disposition des lieux à titre non-onéreux a été conclu le 28 mars 2017 pour une durée de six ans.

Actuellement, un enseignant est détaché au LSC afin d'accompagner la dimension pédagogique du projet.

Comme indiqué plus haut, le MENJE assure une part des frais d'investissement et de fonctionnement. Le LSC génère par ailleurs des recettes à travers les tickets d'entrée et a établi des relations avec d'autres institutions partenaires. Cependant, leurs participations sont liées en principe à des programmes spécifiques, définies par leurs accords avec le LSC. Étant donné qu'ils sont spécifiques et liés à des programmes dédiés, ils peuvent varier substantiellement d'année en année. Parmi ces partenaires figurent l'ESA, le Fonds Social Européen, la Chambre des métiers, des entreprises luxembourgeoises ainsi que le FNR et certaines fondations privées.

Concernant les frais d'investissement, le MENJE a conclu trois conventions et un engagement fixant une participation financière de 100 % au coût des investissements qui s'élève à un montant total de 8 503 092,66 € (voir le tableau ci-après).

<b>Conventions/engagement</b>	<b>Objet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant</b>
<b>Convention du 12.05.2016</b>	Acquisition de 25 stations expérimentales	Luxembourg Science Center - Groussgasmaschinn a.s.b.l.	1 098 607,00 €
<b>Convention du 18.10.2018</b>	Acquisition de 40 stations expérimentales	Luxembourg Science Center - Groussgasmaschinn a.s.b.l.	3 281 522,00 €
<b>Convention du 30.05.2016</b>	Mise en sécurité, de construction, transformation ou aménagement de l'ancienne école professionnelle de Differdange	Fondation Léierbud	3 858 445,38 €
<b>Engagement du 20.05.2020</b>	Acquisition de 6 stations expérimentales	Luxembourg Science Center - Groussgasmaschinn a.s.b.l.	264 518,28 €
			<b>Total : 8 503 092,66 €</b>

L'implantation du LSC à l'intérieur d'un ancien hall industriel appartenant au groupe ArcelorMittal est actuellement discutée entre les différents partenaires. Une décision n'est cependant pas encore prise.

La Ville de Differdange constitue certes un partenaire important dans ce projet, mais ne s'est jusqu'à présent pas impliquée financièrement.